



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 MARS 2016

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 29 mars à 20h30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/Approbation du compte administratif 2015

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte administratif de l'exercice 2015 comme suit :

section de fonctionnement :

Recettes : 1 836 332.46 €

Dépenses: 1 452 479.76 €

Excédent de fonctionnement 2015 :383 852.70 €

section d'investissement :

Recettes : 418 465.61 €

Dépenses : 321 379.15 €

Excédent d'investissement 2015 : 97 086.46 €

Excédent d'investissement 2014 reporté : 821 397.80 €

Excédent d'investissement total : 918 484.26 €

2/ Approbation du compte de gestion 2015

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Trésorier Principal.

3/ Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 383 852.70 € à la section d'investissement de l'exercice 2016

4/Taux d'imposition des taxes locales pour 2016

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de maintenir en 2016 le taux des taxes locales de 2015 :

| Taxes locales | 2015 | 2016 |
|-------------------------|--------|--------|
| Taxe d'habitation | 12.56% | 12.56% |
| Taxe foncière Bâtie | 11.39% | 11.39% |
| Taxe Foncière Non Bâtie | 43.06% | 43.06% |

5/Attribution des subventions 2016

Le Conseil municipal, à l'unanimité, arrête le montant des subventions qui seront allouées en 2016

6/Approbation des tarifs municipaux pour 2016/2017

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des tarifs des locations des salles communales, des redevances d'occupation du domaine public, des services publics payants

7/ Approbation du budget primitif de l'exercice 2016

Le Conseil municipal, par 15 voix pour et 4 contre, adopte le budget primitif de l'exercice 2016. Le budget préalablement proposé et discuté en Commission Finances, s'équilibre en recettes et en dépenses pour la

section de Fonctionnement à : 1 800 937.00 €

section d'Investissement à : 1 525 163.45 €

8/ Demande de subvention : Restauration du calvaire rue du Lt Cambours

La commune peut bénéficier d'une participation financière du Conseil Départemental pour sa restauration au taux modulé de 21%.

Le Conseil municipal Approuve la restauration du calvaire pour un coût approximatif de 21 000 € HT

Autorise M le Maire à solliciter toutes les subventions afférentes au projet.

Fournisseur retenu : MEAZZA 67450 Mundolsheim (vote : 15 voix pour et 4 abstentions)

10/ Chorale : subvention achat de partitions

La Chorale Sainte Cécile demande une subvention pour l'achat de partitions en 2016 pour un montant total d'environ 300 € TTC.

Le Conseil municipal DECIDE de participer à hauteur de 40 % du coût d'acquisition des partitions estimé à environ 300 € TTC. (vote 17 voix pour et 2 abstentions)

11/ Réhabilitation du Presbytère en salle de réunion et en logements : demande de subvention :

A/ Conseil Départemental :

Par délibération du 29 juin 2015, le conseil municipal a décidé de réaliser un logement à caractère social et de solliciter les subventions afférentes au projet.

Afin de compléter la demande de subvention, Il est nécessaire d'autoriser M le Maire à signer la convention APL pour le futur logement conventionné.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'autoriser M le Maire à signer la convention APL pour le logement conventionné du Presbytère.

B/Dotation d'Equipement des territoires ruraux 2016 : isolation du Presbytère

Le conseil municipal a décidé de réhabiliter le bâtiment du Presbytère en salle associative et en logement à caractère social.

Le Conseil municipal à l'unanimité, DECIDE de réaliser les travaux d'isolation du Presbytère pour environ 21 600 € HT etADOPTÉ le plan de financement suivant :

Commune de KILSTETT : 70% 15 120 €

DETR 2016 : 30% 6 480 €

11/Création de 10 postes de saisonniers

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de créer 10 postes d'Adjoint Technique de 2^{ème} Classe non titulaire à temps complet pour faire face à un besoin saisonnier de juin à septembre.

12/ Régularisation Foncière rue du Ried : rectificatif surface à acquérir

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de l'acquisition de 0.02 ares à un propriétaire au prix de 3 060 € l'are.

Les frais de notaire et d'arpentage sont à la charge de la commune
Autorise M le Maire à signer l'acte de vente.

13/ Demande de subventions : réserve parlementaires des sénateurs : mise en accessibilité des toilettes publiques

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de réaliser des travaux mise en accessibilité des toilettes publiques pour environ 50 000 € HT et AUTORISE M le Maire à solliciter toutes les subventions afférentes au projet et notamment la réserve parlementaires des sénateurs du Bas-Rhin

14/Journée Jeunes Talents : achat de bons cadeaux

La commission des Jeunes de Kilstett organise sous l'égide de la commune une Journée Jeunes Talents le dimanche 24 avril 2016. Il est proposé d'offrir des bons d'achats comme récompenses aux gagnants des différentes catégories de talents.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Approuve l'achat de 500 € de bons cadeaux pour récompenser les gagnants des différentes catégories de la Journée Jeunes Talents.

Le Maire

Gabriel MULLER